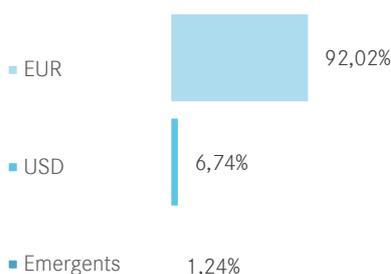


OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

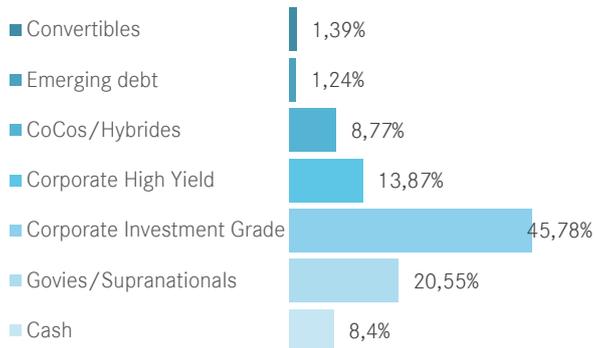
L'objectif du compartiment est de maximiser le rendement d'un placement sur les marchés monétaires et obligataires internationaux. La politique d'investissement offre l'accès le plus large à l'ensemble des opportunités disponibles sur ces marchés, sans restriction sur la nature, la maturité, le rating ou la devise des instruments. La gestion est basée sur une approche flexible, dynamique et opportuniste, et attache une attention particulière à la diversification. L'allocation du portefeuille entre les différents segments des marchés monétaires et obligataires ou entre les différentes catégories de UCITS investis sur ces instruments peut varier significativement en fonction d'une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique et financier, tout en intégrant des éléments d'analyse quantitative. De même, les changements de pondérations dans les allocations géographiques, sectorielles, de ratings ou de maturités peuvent être substantiels. Spécifiquement, il n'y a pas de limites concernant les obligations à taux fixes ou à taux flottants, les obligations convertibles ou indexées à l'inflation, les titres de dettes transférables, les bons du trésor, y compris pour les pays émergents. Le compartiment pourra détenir du cash ou équivalent dans des proportions significatives, potentiellement jusqu'à 100% de la valeur liquidative. Le compartiment est destiné à tout investisseur désireux de profiter des opportunités qu'offrent les marchés monétaires et obligataires internationaux en termes de taux, de crédits et de devises. L'investisseur dispose d'un horizon d'investissement supérieur à 3 ans. Il est géré activement et sans référence à un indice de référence. Le compartiment est classé Article 6 du règlement SFDR. Le compartiment ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

RÉPARTITION PAR DEVISE



Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR SEGMENT OBLIGATAIRE



Source : Pure Capital

CARACTERISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Nombre de lignes	345
Pourcentage de lignes directes	74,2%
Rendement moyen portefeuille investi	3,69%
Duration modifiée portefeuille investi	4,21

Source : Pure Capital

IDENTIFIANT

ISIN :	LU1410420332
VNI au 31-03-25	EUR 106,779
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AUM:	EUR 106.8 millions
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	23-09-2016
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Dividendes :	Non, réinvestissement
Montant min. d'investissement :	EUR 250.000
Type d'investisseur :	Professionnel et Institutionnel
Niveau de risque SRI :	2
Frais de gestion :	0,25%
Frais courants (dont frais de gestion)	0,76%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance :	Aucun
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - Société luxembourgeoise
Gérant :	Jean Philippe Vanderborcht
Dépositaire :	CACEIS Bank Luxembourg Branch
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	www.purecapital.eu, Bloomberg, Morningstar, Beama.be

TOP10 EN PORTEFEUILLE

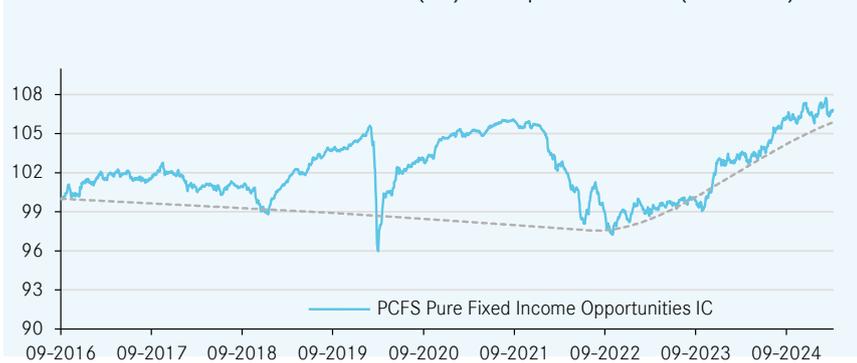
Titres	Poids (%)
US Treasury	10,06%
Federal Republic of Germany	0,90%
European Union	0,87%
Belgium Kingdom	0,82%
AXA IM FIIS EUR Short Duration HY	0,75%
Nordea European HY	0,73%
Candriam Bonds Euro HY	0,71%
JPMorgan EUR Ultra-Short Income	0,70%
UBAM Euro Corporate IG Solution	0,69%
Franklin Templeton Global Convertibles	0,66%
Total Top 10	16,88%

PCFS – Pure Fixed Income Opportunities IC

Fonds obligataire
Factsheet institutionnelle

PERFORMANCES *

Evolution de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) en € depuis le lancement (23-09-2016)



Performances par année civile (en %) jusqu'au 31-03-2025



Sources : Pure Capital

*Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour le futur.

Ce compartiment n'est pas garanti en capital.

Avant d'investir, lisez toujours le document d'informations clés (PRIIPS-KID) et le prospectus.

Les performances indiquées sont calculées en EUR, sur base de la Valeur Nette d'Inventaire ("VNI"). Pour les parts de distribution, les rendements sont calculés en prenant l'hypothèse du réinvestissement des dividendes bruts versés par le compartiment.

DISCLAIMER

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au PRIIPS-KID du compartiment avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet www.purecapital.eu. Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus.

La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance.

Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien <https://www.purecapital.eu/legal.html>. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Thierry Léonard, Managing Partner. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfin, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: ombudsman@ombudsfin.be par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne <http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.

Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de crédit:

Le risque qu'un émetteur ne puisse pas être en mesure de respecter ses obligations. Si la solvabilité d'un émetteur diminue, la valeur des obligations ou des produits dérivés liés à cet émetteur peut se détériorer.

Risque de liquidité:

Le compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend ses positions.

Risque de contrepartie:

Le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

Risque de gestion discrétionnaire:

Comme la stratégie de gestion est basée sur les changements prévus dans les différents marchés, il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi dans les marchés les plus performants à tout moment.

Risque opérationnel:

Le risque de faute ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

L'impact des risques de techniques financières:

L'utilisation de produits complexes tels que les contrats de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements des titres du compartiment.

Risque de durabilité:

Événement ou condition sociale ou environnementale incertaine qui, s'il se produisait, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les actifs du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.